

Compte-rendu Conseil de Quartier Sud **Du Mardi 20 juin 2017 à 20h30 CSC Ch.Lemaître**

« La réunion s'est tenue en plein air dans le parc de loisirs de Charles Lemaître. »

PRESENTS : SOIMIER Suzanne, SOIMIER Jean-Paul, DOBIGNY Thierry, SEGUIN Isabelle, LEBEURIER Gilbert, SIMON Michel, POUPION Jacqueline, POUPION Claude, DUMONT Eric, SIMON Stéphane

ABSENTS : GAZENGEL Isabelle, LADROUE Marie-Paule, PICOT Régis,

Isabelle SEGUIN remercie les membres du conseil de quartier Sud pour leur mobilisation lors de la fête inter-quartiers. Du 21 mai dernier

Isabelle SEGUIN fait un retour sur les réponses apportées par les services aux demandes formulées lors du dernier compte rendu :

- Eclairage du terrain de pétanque à côté du Centre Social Charles Lemaître : quelle est la décision ?

- Le stop au carrefour des rues de la Delotière et Pierre Corneille : quelle est la décision de la CECR ?

- Lors de la prochaine réunion de quartier : les projets de rénovation du musée et de création d'un pôle de santé libéral et ambulatoire (PSLA) seront présentés.

Nouveaux points abordés :

- Retourner le panneau associatif de Charles Lemaître pour le mettre dans le sens de la circulation.

- Travaux de voirie Porte Horloge : la Société Eiffage a restauré des pavés. Qui a pris en charge les travaux ! Y'a-t-il une garantie, car la rénovation de cette rue est récente ?

- Passerelle de l'Ecluse : les planches ont été remplacées l'an dernier mais elles sont déjà gondolées et certains boulons sont à resserrer ou à enfoncer davantage.

- Square Baunatal : les balançoires ont été changées dernièrement avec des « tonneaux ». Il n'y a plus que des ados à les utiliser maintenant.

- Vire pays de l'andouille et des arts de la table... : rien n'indique aux automobilistes arrivant à Vire les particularités de la commune. Il semblerait intéressant de réfléchir à la valorisation de la ville à ses entrées.

- Allées du château : la rénovation des allées du château a été appréciée par les membres du conseil de quartier. Cependant, des gros pavés ont été utilisés pour la finition des murs et on ne voit qu'eux. Il reste un mur qui n'a pas été restauré. Le sera-t-il prochainement ?

- Inauguration : les membres du conseil de quartier regrettent de ne pas avoir été invités aux inaugurations de la ruelle de la Besnardière et du sentier de la Bouille. Plus largement, il faudrait prévenir les habitants du quartier.

- Ramassage des ordures ménagères : un des membres du conseil de quartier a reçu un courrier de l' élu en charges des ordures ménagères indiquant que suite à plusieurs réclamations, la réglementation sur la dépose des ordures ménagères n'est pas respectée et demandant à l'appliquer. Cependant, les habitants n'ont pas remarqué de problème particulier. Il y a donc une incompréhension sur la demande de la nouvelle Intercom de la Vire au Noireau.

- Aire de jeu Charles Lemaître : le barbecue est dans un mauvais état et pourrait être potentiellement dangereux. Il serait bien d'y mettre une poubelle en plus. Qui ramasse les poubelles ? mettre un panneau « veuillez laisser cet endroit propre ». Prévoir un endroit où mettre le charbon de bois.

- Place Sainte-Anne / Salle Polinière : mettre devant l'entrée de la salle Polinière une bande jaune interdisant le stationnement et matérialiser un passage piétons (entre le parking côté arbre de la liberté et l'entrée de la salle).
- Illuminations de Noël : l'année dernière, il n'y avait pas de guirlande dans les arbres situés sous l'ancienne école du Colombier. Il est demandé d'en remettre cette année. Aux entrées de la ville, installer des guirlandes et un panneau « bienvenue ».
- Feux de l'hôtel de France : les véhicules ne peuvent voir si pour les piétons le bonhomme est vert ou rouge. Par ailleurs, il est signalé que pour les piétons, c'est très souvent au rouge. Rien n'est fait pour faciliter et sécuriser le déplacement à pied.
- La rue de la Gare est interdite aux poids lourds mais beaucoup empruntent cette rue ainsi que les bus.
- Jardins Louis- Henri LEMIRRE à côté de l'église Sainte-Anne, où en est ce projet ?

**Prochaine réunion prévue le Mardi 26 septembre 2017
à 19h au CSC Charles Lemaître**